



Année 2022 n° 2 - 25 juin 2022

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de:  
Monsieur Albertino RAMAEL,  
Monsieur Valentin IERG,  
Adjoints au Maire référents du conseil de quartier

7 habitants étaient présents

**Sommaire :**

- Déambulation dans le quartier

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Samedi 25 juin s'est déroulée une déambulation au sein du quartier. A cette occasion et selon le choix des habitants, les rues Auber, Mozart, Jules Lagaisse, Pergoles, Boulevard de Stalingrad et ruelle des Fossés Verts ont été empruntées. Les problématiques suivantes ont été relevées:

**- Rue Mozart:**

- ⇒ Les participants jugent le trafic trop important dans cette voie et la vitesse souvent trop rapide. Ils suggèrent que cet axe soit mis en sens unique;
- ⇒ À l'angle avec la rue Berlioz, une location Air bnb semble amener une concentration de scooters, source de nuisance;
- ⇒ À l'angle avec la rue des Noriets, un terre plein végétalisé est souillé par les déjections canines. Il est souhaité de protéger cet espace avec des barrières ou autre dispositif empêchant les animaux d'y accéder;

**- Rue Pergoles:**

- ⇒ Dans la rue, des branches d'arbres plantés sur des terrains privés, empiètent sur la chaussée qui n'est pas dotée de trottoir. Cette situation rend la circulation des piétons et notamment des enfants qui se rendent à l'école, particulièrement dangereuse.
- ⇒ Un terrain de cette rue est bordé par une clôture renforcée avec du barbelé. Un tel aménagement est dangereux pour les piétons et plus particulièrement pour les enfants.
- ⇒ Des barbacanes de murs privatifs donnent directement sur le trottoir, sans dispositif permettant l'écoulement des eaux vers les égouts. De ce fait, lors de fortes pluies, les trottoirs sont inondés et impraticables.

**- Rue Jules Lagaisse:**

⇒ Au numéro 42, une bande de terre végétalisée non entretenue est souillée par les déjections animales;

**- Boulevard de Stalingrad:**

⇒ Au numéro 45, présence de nombreux véhicules à réparer sur le trottoir et la piste cyclable empêchent le passage. Par ailleurs, les réparations réalisées sur ces véhicules entraînent le déversement d'huile et d'autres produits sur la chaussée et le trottoir;

**- Ruelle des Fossés Verts:**

⇒ Il est souhaité la mise en place d'un distributeur de sacs à déjection;

**- Rue du Génie:**

⇒ A droite de la sortie du parc E. CHABRIER, la place de stationnement aménagée, masque la vue sur la rue, ce qui rend la circulation des piétons périlleuse. Il est souhaité de supprimer cette place, ou encore d'installer un ralentisseur à ce niveau;

**- Sente des Jolivettes:**

⇒ Une habitante souhaite l'aménagement d'un parcours ludique pour les enfants.

Par ailleurs, deux terrains situés rue Jules Lagaisse et Villa Bellevue ne sont pas bâtis. Les habitants souhaitent savoir si un aménagement est prévu?

A l'issue de la déambulation, il a été arrêté que le prochain conseil de quartier se tiendra au sein du groupe scolaire Marcel Cachin.

Compte rendu rédigé par le service vie de quartier

Coordonnées:

Téléphone 01 46 82 81 96

Courriel: [viedequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viedequartier@mairie-vitry94.fr)

Chargée de démocratie locale référente du quartier Madame Magali WOLFF